



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

4 décembre 2012

### Troisième correction du Rhône (R3)

### Mise à l'enquête publique des mesures anticipées d'Aproz et Collombey

**(IVS).- Le Plan d'Aménagement du Rhône (PA-R3) de Gletsch au Léman a été validé par le Conseil d'Etat le 21 novembre 2012. Cette importante décision fixe la variante d'aménagement du fleuve. Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement peut poursuivre la mise en œuvre des mesures anticipées du PA-R3 et protéger ainsi les habitations et infrastructures les plus gravement menacées en cas de rupture de digue. Des travaux de ce type ont été réalisés à Sion en 2012 et mis à l'enquête publique en juin à Vouvry. Deux nouvelles mesures ont été mises à l'enquête courant novembre sur les communes de Collombey-Muraz, de Sion et de Nendaz.**

Le Canton a défini neuf secteurs sur lesquels des mesures anticipées de la troisième correction sont nécessaires pour protéger rapidement les personnes habitant directement en pied de berge. Il s'agit des secteurs suivants : Iles Falcon (Sierre), Granges (Sierre), Vissigen (Sion), Aproz (Sion, Nendaz), Massongex, Raffinerie (Collombey-Muraz), Illarsaz (Collombey-Muraz), Vouvry et Port-Valais.

Ces mesures, devisées à 53 millions de francs, vont renforcer les digues et éviter leur rupture en cas de crue. C'est une première étape de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône, dans l'attente des travaux complets qui assureront la sécurité durable de la plaine.

La mesure anticipée de Sion a été terminée cet été. La mesure anticipée de Vouvry a été mise à l'enquête en juin. Deux nouvelles mesures sont mises à l'enquête. Il s'agit des travaux sur le secteur d'Aproz (communes de Sion et Nendaz) et sur le secteur de la raffinerie à Collombey, mis à l'enquête les 9 et 16 novembre 2012.

La mesure d'Aproz prévoit le renforcement de la digue sur 1600 m entre la Printse et la SEBA, principalement par une paroi de béton interne de 10 m de profond, pour un montant d'investissement de 7 millions de francs.

A Collombey, le renforcement de la digue se fera par une paroi de métal de 9 m de profondeur et 810 m de longueur, en face de la raffinerie, pour un montant de 4,2 millions de francs. Les travaux sur ces secteurs sont prévus début 2014.

### **Personnes de contact**

**Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE - 027 606 33 00.**

**Le chef de projet de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône, Tony Arborino - 078 648 81 51**

